

Veolia / Suez " Accord de principe

Dossier de la rédaction de H2o
May 2021

Veolia et Suez annoncent que leurs conseils d'administration respectifs ont atteint, le 11 avril au soir, un accord de principe sur les principaux termes et conditions du rapprochement entre les deux groupes.

Les deux groupes se sont mis d'accord sur un prix de 20,50 euros par action Suez conditionné à la conclusion de l'accord de rapprochement. Selon les termes du communiqué, l'accord visera la constitution d'un nouveau groupe Suez composé d'actifs formant un ensemble cohérent et pérenne sur le plan industriel et social, et doté d'un réel potentiel de croissance, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 7 milliards d'euros. Il permettra la mise en œuvre du projet de Veolia de constitution du champion mondial de la transformation écologique avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 37 milliards d'euros. L'accord devra préciser les engagements sociaux de Veolia pour une durée de quatre ans après la clôture de l'offre et préciser ses engagements en matière de composition des équipes de direction du siège et des pays. Les deux groupes proposent que le nouveau Suez issu de cet accord soit détenu par un groupe d'actionnaires comprenant des partenaires financiers des deux groupes et les salariés. L'actionnariat du nouveau Suez devra être majoritairement français. Son périmètre sera constitué des activités de Suez dans l'eau municipale et le déchets solide en France (y compris CIRSEE le principal centre de recherche en France), ainsi que des activités de Suez notamment dans l'eau et dans les géographies suivantes : Italie (y compris la participation dans Acea), République tchèque, Afrique (y compris la Lydec), Asie Centrale, Inde, Chine, Australie, et les activités monde digitales et environnementales (SES). Les deux groupes ont convenu de conclure des accords définitifs de rapprochement d'ici le 14 mai prochain.

Philippe Varin, président du conseil d'administration de Suez, a déclaré : "Nous avons appelé de nos vœux une solution négociée depuis de longues semaines et nous avons aujourd'hui trouvé un accord de principe qui reconnaît la valeur de Suez. Nous serons vigilants à ce que les conditions soient réunies pour parvenir à un accord définitif permettant de mettre fin au conflit entre nos deux sociétés et offrant des perspectives de développement." Bertrand Camus, directeur général de Suez, a déclaré : "Cet accord de principe donne toutes ses chances à l'obtention d'une solution globale qui offrirait les garanties sociales indispensables pour l'ensemble des salariés et des perspectives. Je voudrais remercier toutes les équipes de Suez pour leur formidable mobilisation dans la mise en œuvre du plan stratégique Suez 2030 dont chacun peut être fier. Je sais que je peux compter sur elles pour rester concentrées dans les prochains mois pour assurer la meilleure qualité de service à nos clients." Antoine Frérot, président-directeur général de Veolia, a déclaré : "Je suis particulièrement heureux d'annoncer aujourd'hui la conclusion d'un accord entre Suez et Veolia qui permet la construction du champion mondial de la transformation écologique autour de Veolia, en offrant à la France un acteur de référence dans un secteur qui est probablement le plus important de ce siècle. Cet accord est bénéfique pour tout le monde : il garantit la pérennité de Suez en France de manière à préserver la concurrence et il garantit l'emploi. Toutes les parties prenantes des deux groupes sortent donc gagnantes. Le temps de l'affrontement est terminé, le temps du rapprochement commence."